

## eCH-0098 – Norme concernant les données Données des entreprises

<b>Nom</b>	Norme concernant les données Données des entreprises
<b>eCH- nombre</b>	eCH-0098
<b>Catégorie</b>	Norme
<b>Stade</b>	Défini
<b>Version</b>	5.0
<b>Statut</b>	Remplacé
<b>Date de décision</b>	2018-09-13
<b>Date de publication</b>	2018-11-23
<b>Remplace version</b>	4.0 Minor Change
<b>Condition préalable</b>	< Condition préalable Norme >
<b>Annexes</b>	eCH-0098-5-0.xsd eCH-0098-5-0f.xsd
<b>Langues</b>	Allemand (original), français (traduction)
<b>Auteurs</b>	Groupe spécialisé Annonces Thomas Steimer, Office fédéral de la justice <a href="mailto:thomas.steimer@bj.admin.ch">thomas.steimer@bj.admin.ch</a> Stefan Müller, ILZ NW OW, <a href="mailto:stefan.mueller@ilz.info">stefan.mueller@ilz.info</a> Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH
<b>Éditeur / Distribution</b>	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 <a href="http://www.ech.ch">www.ech.ch</a> / <a href="mailto:info@ech.ch">info@ech.ch</a>

### Condensé

La présente norme, qui vient compléter la norme eCH-0097 Norme concernant les données *Identification des entreprises*, définit le format d'échange pour la transmission d'informations concernant les entreprises entre les autorités en Suisse.

Les formats d'échange pour les cas concrets sont définis dans des normes indépendantes.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Statut du document</b> .....	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
2.1	Champ d'application .....	5
2.2	Délimitation.....	5
2.3	Conventions.....	6
<b>3</b>	<b>Modèle de données</b> .....	<b>6</b>
3.1	Entreprise .....	6
<b>4</b>	<b>Spécifications</b> .....	<b>7</b>
4.1	Jeu de caractères .....	7
4.2	reportedOrganisationType – Organisation annoncée.....	7
4.2.1	organisationType – Entreprise.....	7
4.2.1.1	organisationIdentification – Identification des entreprises.....	8
4.2.1.2	uidregBrancheText – Activité économique .....	8
4.2.1.3	NOGACode – Classification selon NOGA 2008 .....	9
4.2.1.4	foundationReason – Type de création.....	9
4.2.1.5	foundationDate – Date de création.....	9
4.2.1.6	liquidationReason – Motif de liquidation .....	9
4.2.1.7	liquidationDate – Date de dissolution .....	10
4.2.1.8	liquidationStartDate – Date d’entrée en vigueur de la liquidation.....	10
4.2.1.9	address – Adresse .....	10
4.2.1.9.1	addressCategory – Catégorie d’adresse.....	11
4.2.1.9.2	addressline1 / 2 – Ligne d’adresse 1 / 2 .....	11
4.2.1.9.3	street – Rue.....	12
4.2.1.9.4	houseNumber – Numéro de la maison .....	12
4.2.1.9.5	dwellingNumber – Numéro du logement.....	12
4.2.1.9.6	postOfficeBoxNumber – Numéro de case postale .....	12
4.2.1.9.7	town – Lieu .....	12
4.2.1.9.8	swissZipCode – Numéro postal d’acheminement suisse .....	12
4.2.1.9.9	swissZipCodeAddOn - Chiffre complémentaire pour le numéro postal d’acheminement suisse .....	12
4.2.1.9.10	municipalityId - Numéro OFS de la commune.....	12
4.2.1.9.11	cantonAbbreviation – Abréviation du canton.....	12

4.2.1.9.12	EGID .....	12
4.2.1.9.13	foreignZipCode - Numéro d'acheminement postal étranger .....	13
4.2.1.9.14	countryIdISO2 - Code ISO2 du pays.....	13
4.2.1.9.15	deliverableYesNo - Distribuable (oui/non).....	13
4.2.1.9.16	dateOfLastCheck – Date de la dernière vérification .....	13
4.2.1.10	contact - Coordonnées.....	13
4.2.1.11	languageOfCorrespondance - Langue de correspondance .....	13
4.3	Relation d'annonce .....	14
4.3.1	typeOfResidenceType – Type de relation d'annonce.....	14
4.3.2	hasMainResidence – Siège social .....	14
4.3.2.1	reportingMunicipality – Commune du siège.....	15
4.3.2.2	arrivalDate – Date d'arrivée.....	15
4.3.2.3	comesFrom – Lieu d'origine .....	15
4.3.2.4	businessAdress – Adresse commerciale.....	15
4.3.2.4.1	EGID – Identifiant du bâtiment.....	15
4.3.2.4.2	EWID – Identifiant de l'appartement .....	15
4.3.2.4.3	mainResidenceAdresse – Adresse du siège social.....	15
4.3.2.5	departureDate – Date de départ.....	15
4.3.3	hasSecondaryResidence – Siège annexe .....	15
4.3.4	hasOtherResidence – Siège annexe avec siège social à l'étranger.....	16
4.3.5	destinationType – Lieu d'origine et de destination .....	17
4.3.5.1	unknown - Inconnu.....	17
4.3.5.2	swissTown – Lieu en Suisse .....	18
4.3.5.2.1	municipalityId – Numéro OFS de la commune.....	18
4.3.5.2.2	municipalityName – Nom officiel de la commune.....	18
4.3.5.2.3	cantonAbbreviation – Abréviation du canton.....	18
4.3.5.2.4	historyMunicipalityId – Numéro historisé.....	18
4.3.5.3	foreignCountry – Lieu à l'étranger .....	18
4.3.5.3.1	country – Pays.....	19
4.3.5.3.2	town – Lieu .....	19
4.3.5.4	mailAddress – Adresse postale.....	19
4.3.5.4.1	mailAddress – Adresse postale .....	20
<b>5</b>	<b>Compétences &amp; mutations .....</b>	<b>20</b>

<b>6</b>	<b>Sécurité</b> .....	<b>20</b>
<b>7</b>	<b>Exclusion de responsabilité - droits de tiers</b> .....	<b>21</b>
<b>8</b>	<b>Droits d'auteur</b> .....	<b>21</b>
	<b>Annexe A – Références &amp; bibliographie</b> .....	<b>22</b>
	<b>Annexe B – Collaboration &amp; vérification</b> .....	<b>22</b>
	<b>Annexe C – Abréviations</b> .....	<b>23</b>
	<b>Annexe D – Glossaire</b> .....	<b>23</b>
	<b>Annexe E – Modifications par rapport à la version 4.0</b> .....	<b>23</b>
	<b>Annexe F – Dépendances</b> .....	<b>23</b>

## 1 Statut du document

**Remplacé:** Le document a été remplacé par une nouvelle version plus récente. Son utilisation reste encore possible, mais il est recommandé d'appliquer la dernière version.

## 2 Introduction

### 2.1 Champ d'application

La présente norme, qui vient compléter la norme concernant les données eCH-0097 *Identification des entreprises*, définit le format d'échange et les valeurs autorisées pour l'échange électronique d'informations concernant les entreprises entre les autorités en Suisse.

### 2.2 Délimitation

La présente norme se contente de définir les formats de données. Elle laisse le soin à des normes supplémentaires d'en déduire les formats d'échange complets pour les interfaces concrètes, p.ex., pour:

- l'échange d'informations avec le registre IDE
- l'échange d'informations entre les services administratifs et le registre des entreprises et des établissements REE
- l'échange d'informations entre les administrations fiscales des communes ou cantons
- l'échange d'informations dans le cadre d'annonces intercantionales dans le domaine fiscal

Elle référence la norme concernant les données eCH-0097 *Identification des entreprises*, qui définit les caractéristiques d'identification, ainsi que les normes ci-après:

- eCH-0007, Communes
- eCH-0008, Etats
- eCH-0010, Adresse
- eCH-0046, Contact
- eCH-0097, Identification des entreprises

Les normes concernant les données eCH-0097 et eCH-0098 couvrent ensemble les attributs des entreprises pertinents de manière générale pour tous les domaines spécialisés.

Les caractéristiques supplémentaires sont définies dans la norme concernant les données eCH-0100 Complément sur les entreprises.

Si une caractéristique est décrite comme «obligatoire si suivi», elle est mise en œuvre en tant qu'élément facultatif dans le schéma correspondant. Toutefois, si l'information correspondante est disponible pour une entreprise, elle doit obligatoirement être livrée.

## 2.3 Conventions

Dans le contexte de ce document, «Facultatif» est utilisé au sens de la spécification du schéma XML [XSD]. Il a pour signification: «Il existe des cas pour lesquels aucune donnée n'est disponible».

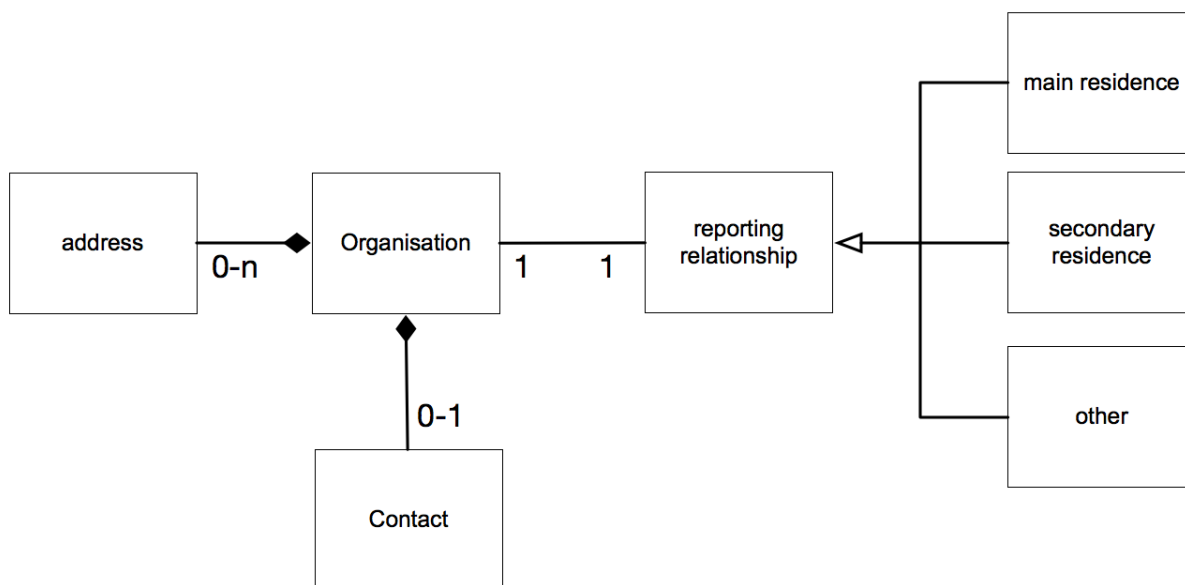
La présente norme n'a pas vocation à fournir une description détaillée des conditions techniques fondamentales, ni, en particulier, des exceptions et cas particuliers.

Si des spécifications d'autres normes sont prises en compte, référence y est faite sous la forme [<Référence>]. Les renseignements détaillés concernant les références sont répertoriés dans l'annexe A. Pour chaque élément, le type correspondant est documenté.

## 3 Modèle de données

Le modèle de données décrit, en notation UML [UML], les catégories spécifiées dans cette norme ainsi que leurs dépendances logiques. Le modèle représente l'état à un moment donné. Il va de soi que cela ne signifie pas que les autorités n'ont pas à tenir l'historique des données.

### 3.1 Entreprise



**Figure 1: Modèle de données pour les entreprises**

Le terme d'entreprise étant explicité dans la norme eCH-0097, chapitre 3.2 Entreprise, le présent document se concentre exclusivement sur les informations complémentaires.

Une *entreprise (Organisation)* dispose de *coordonnées (Contact)* et a plusieurs adresses (*address*), il existe en outre, entre l'entreprise et la commune d'annonce, une *relation d'annonce (reporting relationship)*, avec des distinctions notamment entre les indications relatives au siège social. A ce titre, on différencie entre:

- *Siège social (main residence)*, l'entreprise a son siège social dans la commune

- *Siège annexe (secondary residence)*, l'entreprise a un siège annexe dans la commune, le siège social de l'entreprise se trouve en Suisse
- *Autre (other)*, l'entreprise a un siège annexe dans la commune, le siège social de l'entreprise se trouve à l'étranger.

## 4 Spécifications

Les spécifications fournissent une description de la forme des données concernées.

La définition de la forme utilise la syntaxe du schéma XML [XSD]. Vous pouvez télécharger le schéma complet sur le site Web de l'eCH à l'adresse:

<http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0098/4>

### 4.1 Jeu de caractères

Les données doivent être codées en «UTF-8» tel que stipulé par [eCH-0018].

### 4.2 reportedOrganisationType – Organisation annoncée

Outre les renseignements concernant l'entreprise, l'entreprise annoncée contient également des informations concernant la relation d'annonce (siège social, siège annexe, siège annexe avec siège social à l'étranger).

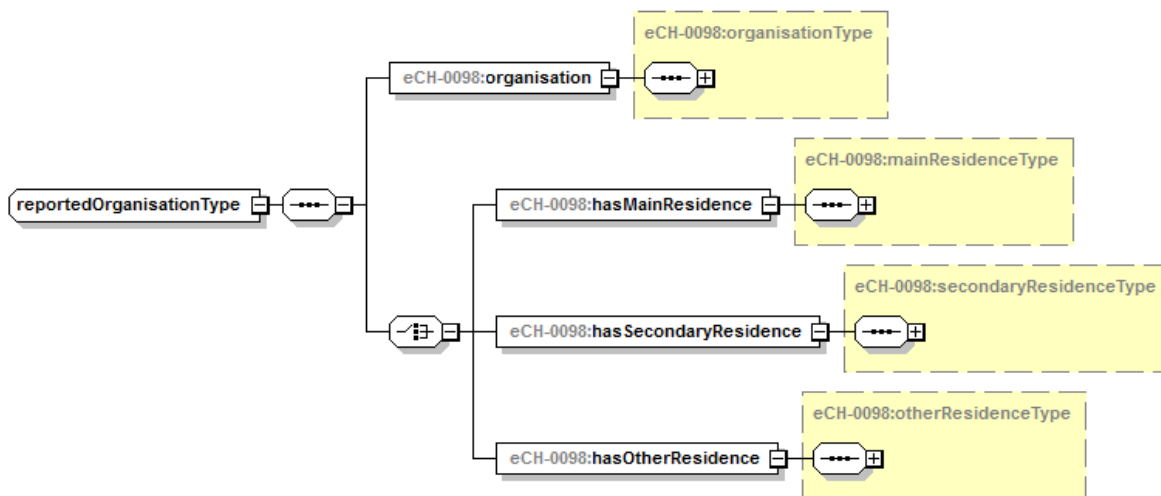


Figure 2: reportedOrganisationType

#### 4.2.1 organisationType – Entreprise

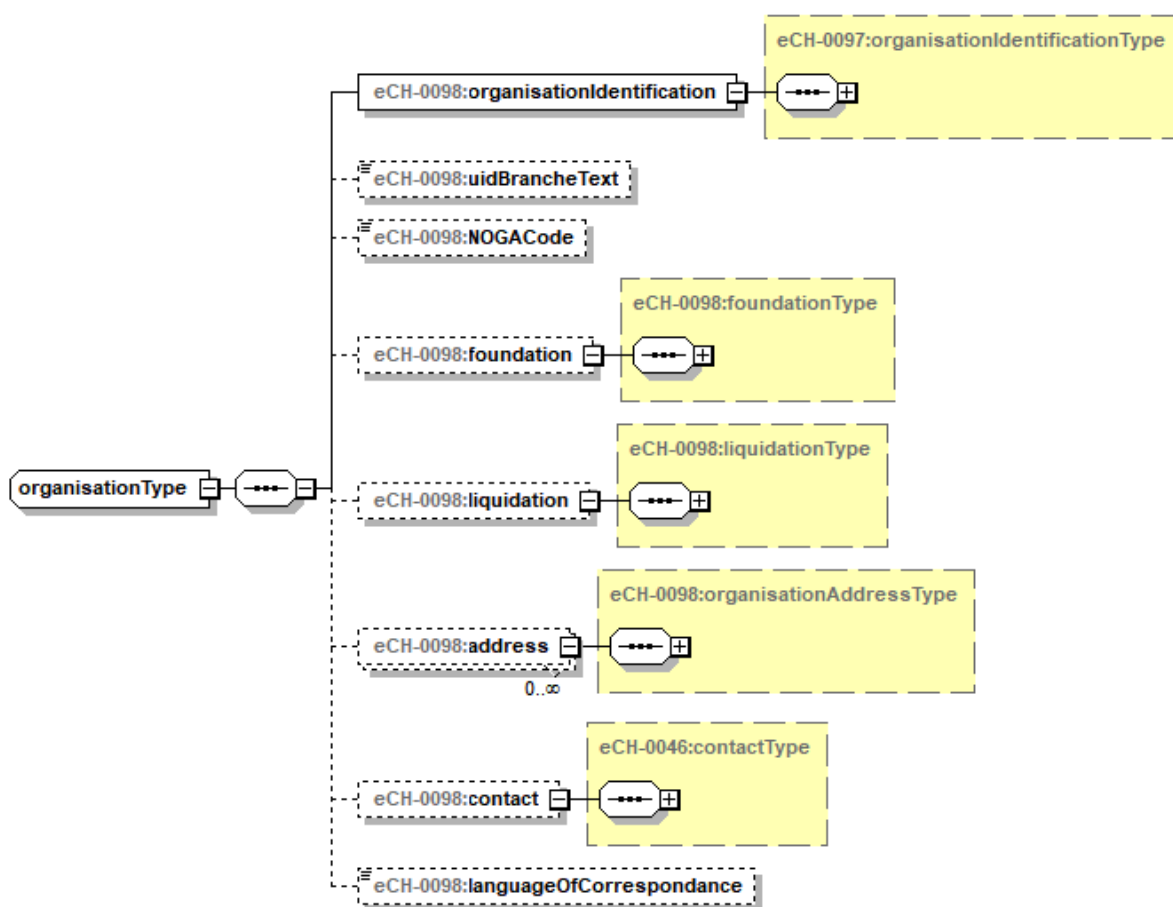
L'entreprise couvre toutes les entreprises au sens large du terme ainsi que les autres entités organisationnelles ou institutionnelles, devant être identifiées pour des motifs légaux, administratifs ou statistiques (eCh-0097, chapitre 3.2).

Elles ont les propriétés suivantes:

- Identification de l'entreprise (identificateur(s) d'entreprise, nom, forme juridique (facultatif) conformément à la norme concernant les données eCH-0097 *Identification des entreprises*

- Activité économique (facultatif)
- Classification NOGA 2008 (facultatif)
- Type de création (facultatif)
- Date de création (facultatif)
- Motif de liquidation (facultatif)
- Date de liquidation (facultatif)
- Date d'entrée en vigueur de la liquidation (facultatif)
- Coordonnées (facultatif)
- Langue de correspondance (facultatif)

Des détails concernant le format et la signification sont fournis sous le type correspondant.



**Figure 3: organisationType**

#### 4.2.1.1 organisationIdentification – Identification des entreprises

Selon la norme concernant les données eCH-0097 Identification des entreprises.

#### 4.2.1.2 uidregBrancheText – Activité économique



Bref descriptif de l'activité économique principale de l'entreprise d'après les informations fournies par l'entreprise elle-même. Si l'entreprise est inscrite au registre du commerce, le but indiqué dans le registre du commerce, doit en être précisé.

#### 4.2.1.3 NOGACode – Classification selon NOGA 2008

Activité économique selon la nomenclature NOGA 2008 (Nomenclature générale des activités économiques).

La nomenclature NOGA correspond à un code à 5 chiffres du secteur économique, qui permet de classer les entreprises et les établissements selon leur activité économique. Le code NOGA 2008 se compose d'un code numérique, comprenant au moins 2 chiffres et au maximum 6 chiffres. La nomenclature NOGA 2008 relève de la responsabilité de l'OFS.

Pour obtenir la définition et la structure de NOGA 2008, se reporter au site suivant:

- [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/noga0/revision\\_noga\\_2007.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/noga0/revision_noga_2007.html)  
Lien vers les publications sur NOGA 2008

Outil pour faciliter le codage NOGA

- <http://www.kubb2008.bfs.admin.ch/?lang=fr>
- Outil pour faciliter le codage NOGA KUBB
- [http://sms.bfs.admin.ch/WcfArtefactRegistryService.svc/AnonymousREST/artefacts/SDMX/2.0/codelist/CH1/CL\\_NOGA\\_BUR\\_TEMP\\_TEMP\\_TYPE/latest?isFinal=true](http://sms.bfs.admin.ch/WcfArtefactRegistryService.svc/AnonymousREST/artefacts/SDMX/2.0/codelist/CH1/CL_NOGA_BUR_TEMP_TYPE/latest?isFinal=true)
- Serveur de la nomenclature de l'Office fédéral de la statistique pour consulter et télécharger les nomenclatures.

#### 4.2.1.4 foundationReason – Type de création

1 = nouvelle création

2 = scission

3 = fusion

#### 4.2.1.5 foundationDate – Date de création

Date à laquelle l'entreprise a été fondée.

La date peut être transmise aux formats suivants :

Année-Mois-Jour ex. «1999-05-01»

Année-Mois ex. «1999-05»

Année ex. «1999»

#### 4.2.1.6 liquidationReason – Motif de liquidation

1 = Reprise

2 = Fusion

3 = Liquidation (dissolution de l'entreprise / décès du propriétaire)

#### 4.2.1.7 liquidationDate – Date de dissolution

Date à laquelle l'entreprise a été liquidée.

La date peut être transmise aux formats suivants :

Année-Mois-Jour ex. «1999-05-01»

Année-Mois ex. «1999-05»

Année ex. «1999»

#### 4.2.1.8 liquidationStartDate – Date d'entrée en vigueur de la liquidation

La date peut être transmise aux formats suivants :

Année-Mois-Jour ex. «1999-05-01»

Année-Mois ex. «1999-05»

Année ex. «1999»

#### 4.2.1.9 address – Adresse

Adresse(s) de l'entreprise.

Elles possèdent les propriétés suivantes:

- Catégorie d'adresse (facultatif)
- ligne d'adresse 1 (facultatif)
- ligne d'adresse 2 (facultatif)
- Strasse (facultatif)
- Numéro de maison (facultatif)
- Numéro du logement (facultatif)
- Numéro de case postale (facultatif)
- Lieu
- soit
  - Numéro postal d'acheminement suisse
  - Chiffre complémentaire pour le Numéro postal d'acheminement suisse (facultatif)
  - Numéro OFS de la commune (facultatif)
  - Abréviation du canton (facultatif)
  - EGID (facultatif)
- soit
  - Numéro d'acheminement postal étranger (facultatif)
- Code ISO2 du pays
- Distribuable (oui/non)
- Date de la dernière vérification

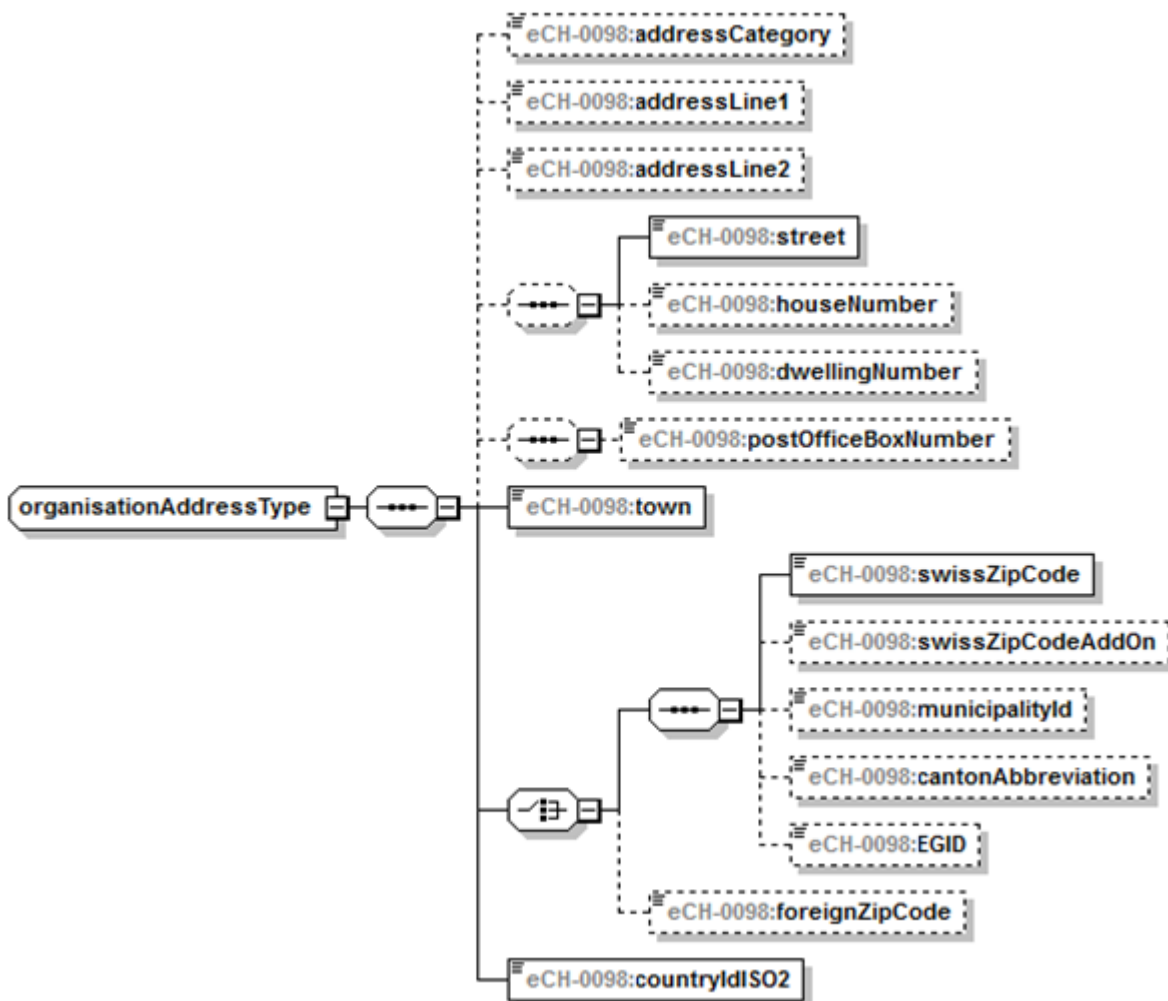


Figure 4: organisationAddressType

#### 4.2.1.9.1 addressCategory – Catégorie d’adresse

Texte libre pour la catégorisation de l’adresse.

#### 4.2.1.9.2 addressline1 / 2 – Ligne d’adresse 1 / 2

Voir [eCH-0010]:addressLine1 et addressLine2 – lignes d’adresse complémentaires.

#### 4.2.1.9.3 street – Rue

Voir [eCH-0010]:street – Nom de la rue.

#### 4.2.1.9.4 houseNumber – Numéro de la maison

Voir [eCH-0010]:houseNumber – Numéro de la maison.

#### 4.2.1.9.5 dwellingNumber – Numéro du logement

Voir [eCH-0010]:dwellingNumber – Numéro du logement.

#### 4.2.1.9.6 postOfficeBoxNumber – Numéro de case postale

Voir [eCH-0010]:postOfficeBoxNumber – Case postale.

#### 4.2.1.9.7 town – Lieu

Voir [eCH-0010]:town – Nom du lieu.

#### 4.2.1.9.8 swissZipCode – Numéro postal d’acheminement suisse

Voir [eCH-0010]:swissZipCode – Numéro postal d’acheminement suisse.

#### 4.2.1.9.9 swissZipCodeAddOn - Chiffre complémentaire pour le numéro postal d’acheminement suisse

Voir [eCH-0010]:swissZipCodeAddOn – Chiffre complémentaire pour le numéro postal d’acheminement suisse.

#### 4.2.1.9.10 municipalityId - Numéro OFS de la commune

Voir [eCH-0007]:municipalityId – Numéro OFS de la commune.

#### 4.2.1.9.11 cantonAbbreviation – Abréviation du canton

Voir [eCH-0007]:cantonAbbreviation – Abréviation du canton.

#### 4.2.1.9.12 EGID

Identificateur fédéral du bâtiment. Plage de valeurs 1 – 999999999.

#### 4.2.1.9.13 foreignZipCode - Numéro d'acheminement postal étranger

Voir [eCH-0010];foreignZipCode – Numéro d'acheminement postal étranger.

#### 4.2.1.9.14 countryIdISO2 - Code ISO2 du pays

Voir [eCH-0010]:countryIdISO2 – Code ISO du pays.

#### 4.2.1.9.15 deliverableYesNo - Distribuable (oui/non)

Le registre IDE compare périodiquement sa base de données d'adresses avec le registre des adresses de la Poste suisse afin de s'assurer que le courrier peut bien être distribué à l'adresse.

Les données de la Poste ne sont pas reprises en l'état, le service IDE conservant la souveraineté en matière de données faisant foi.

True respectivement oui signifie que le courrier peut être distribué à l'adresse

False, respectivement non signifie que le courrier ne peut être distribué à l'adresse.

#### 4.2.1.9.16 dateOfLastCheck – Date de la dernière vérification

Le registre IDE compare périodiquement sa base de données d'adresses avec le registre des adresses de la Poste suisse afin de s'assurer que le courrier peut bien être distribué à l'adresse.

Date à laquelle l'adresse a été vérifiée pour la dernière fois.

#### 4.2.1.10 contact - Coordonnées

Informations concernant la façon dont l'entreprise peut être contactée. Selon [eCH-0046] – Norme concernant les données Contact, l'adresse, le téléphone, l'adresse E-Mail ou l'adresse Web par exemple peuvent être transmis.

#### 4.2.1.11 languageOfCorrespondance - Langue de correspondance

de = allemand

fr = français

it = italien

en = anglais

rm = Romanche

autres langues selon ISO 639-1

### 4.3 Relation d'annonce

Les entreprises entretiennent des contacts administratifs multiples avec diverses autorités suisses. Les entreprises établissent ainsi une relation d'annonce avec les différents services administratifs. Les données transmises portent tant sur l'entreprise même (au sens d'un siège social) que sur son siège annexe. Il en résulte différentes relations d'annonce. On distingue relations d'annonce:

- siège social
- siège annexe
- siège annexe avec siège social à l'étranger

#### 4.3.1 typeOfResidenceType – Type de relation d'annonce

1 = siège social / mainResidence

2 = siège annexe / secondaryResidence

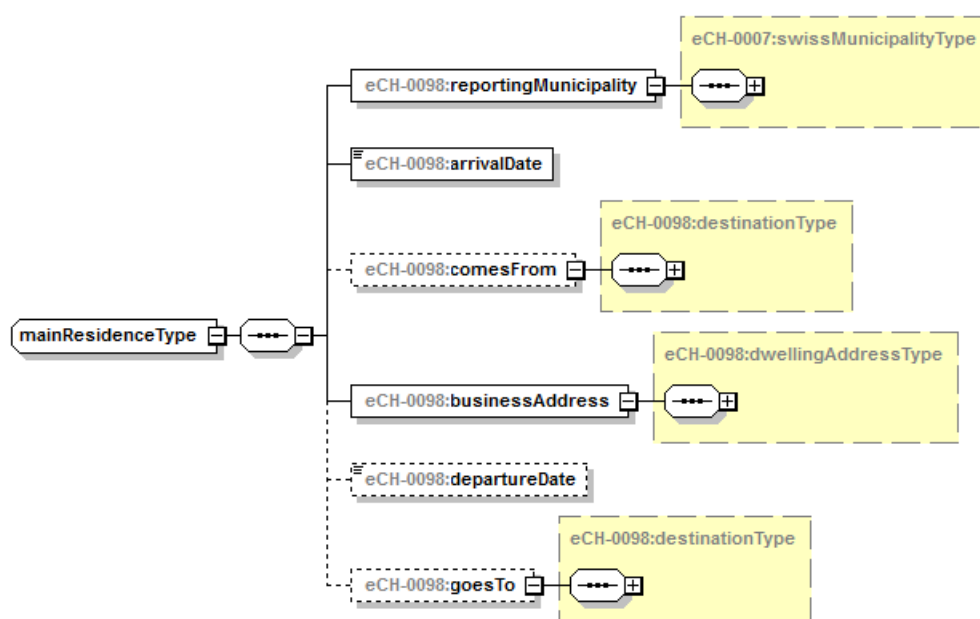
3 = autre relation d'annonce / otherResidence

#### 4.3.2 hasMainResidence – Siège social

Le siège social de l'entreprise se trouve dans la commune d'annonce.

Les renseignements concernant la relation d'annonce «Siège social» se composent de:

- Commune du siège
- Date d'arrivée
- Lieu d'origine (facultatif)
- Adresse commerciale
- Date de départ (facultatif)
- Lieu de départ (facultatif)



### Figure 5: mainResidenceType

#### 4.3.2.1 reportingMunicipality – Commune du siège

Renseignements concernant la commune du siège. Il faut fournir au minimum le nom de la commune.

#### 4.3.2.2 arrivalDate – Date d'arrivée

Date au format 'YYYY-MM-DD'. En cas de nouvelle création, la date de création doit être indiquée..

#### 4.3.2.3 comesFrom – Lieu d'origine

Lieu où l'entreprise est arrivée. Information non disponible en cas de nouvelle création.

#### 4.3.2.4 businessAddress – Adresse commerciale

Renseignements concernant l'adresse commerciale. L'adresse postale correcte au minimum est nécessaire.

- Identifiant du bâtiment (facultatif)
- Identifiant de l'appartement (facultatif)
- Adresse
- Date de départ (facultatif)
- Lieu de départ (facultatif)

##### 4.3.2.4.1 EGID – Identifiant du bâtiment

Identifiant du bâtiment selon le RegBL-Confédération.

##### 4.3.2.4.2 EWID – Identifiant de l'appartement

Identifiant de l'appartement selon le RegBL-Confédération.

##### 4.3.2.4.3 mainResidenceAdresse – Adresse du siège social

Adresse du siège social de l'entreprise selon la Norme concernant les données Adresse postale eCH-0010 (impérativement une adresse en Suisse).

##### 4.3.2.5 departureDate – Date de départ

Date au format 'YYYY-MM-DD'

#### 4.4.1.6 goesTo – Lieu de départ

### 4.3.3 hasSecondaryResidence – Siège annexe

L'entreprise a un siège annexe dans la commune d'annonce (reportingRelationshipType = «2»).

Les caractéristiques selon 4.4.1 sont fournies. Concernant le siège annexe, les informations suivantes sont fournies en complément:

- Identification de l'entreprise du siège social (facultatif)
- Commune de l'entreprise du siège social (facultatif)
- Adresse du siège social (facultatif)

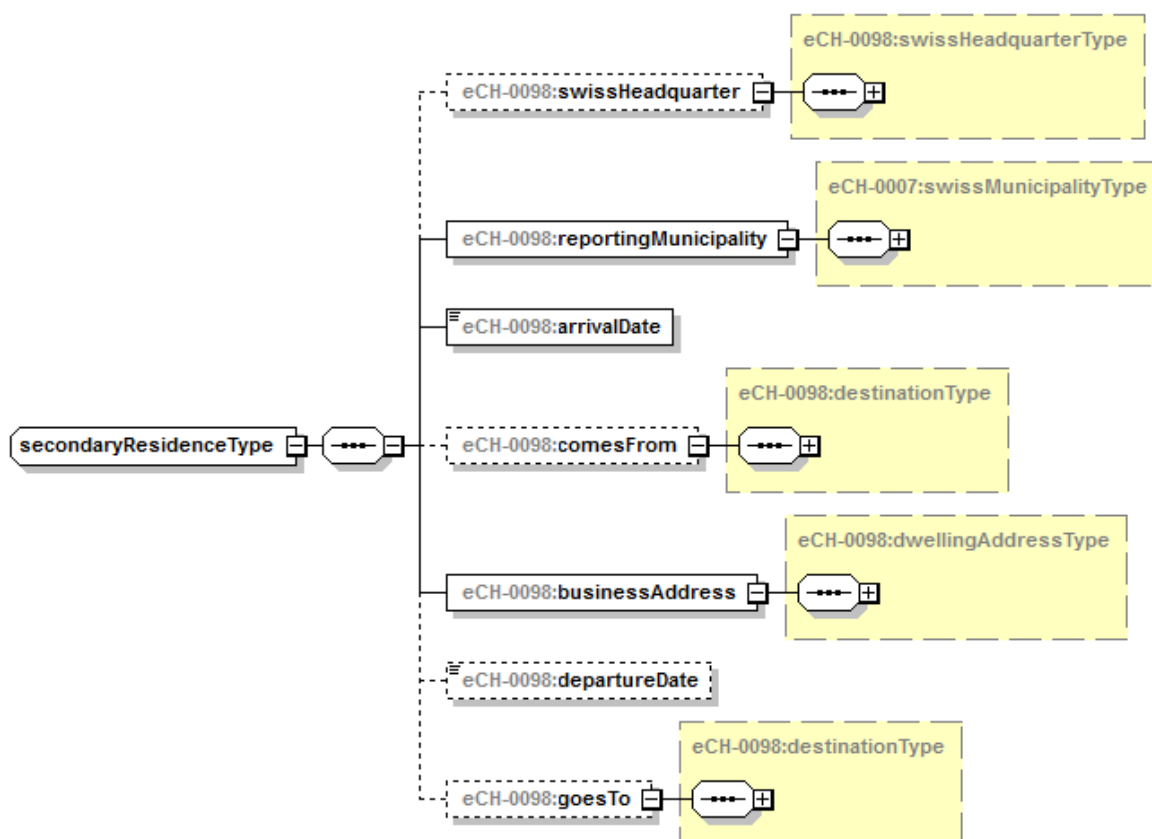


Figure 6: secondaryResidenceType

#### 4.3.4 hasOtherResidence – Siège annexe avec siège social à l'étranger

L'entreprise a un siège annexe dans la commune d'annonce. Le siège social de l'entreprise se trouve à l'étranger (reportingRelationshipType = «3»).

Les caractéristiques selon 4.4.1 sont fournies. Dans le siège annexe avec siège social à l'étranger, l'information suivante est mentionnée en complément:

- Adresse du siège social à l'étranger (facultatif)



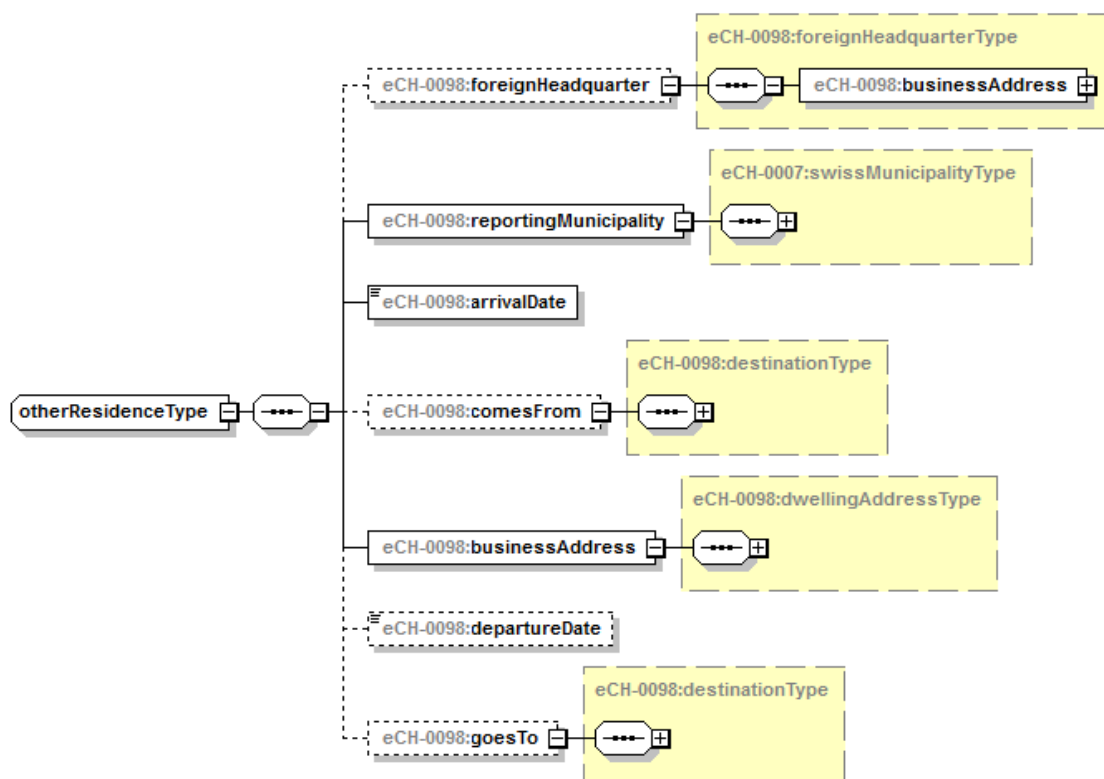


Figure 7: otherResidenceType

#### 4.3.5 destinationType – Lieu d’origine et de destination

Différentes indications possibles selon les cas.

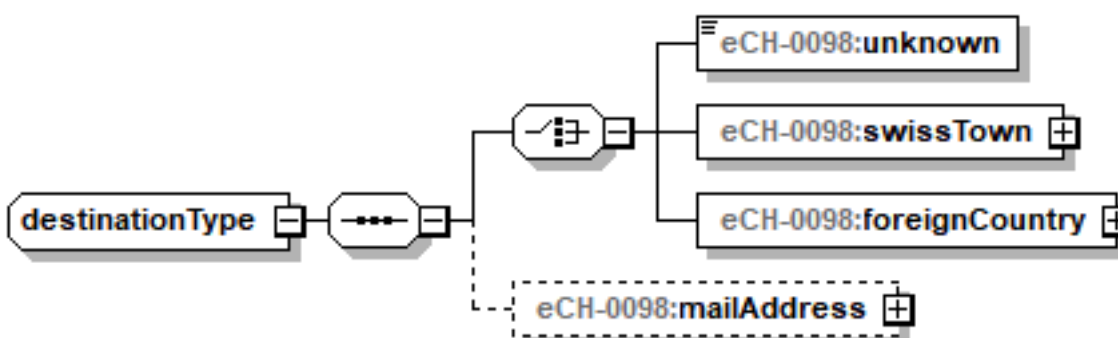


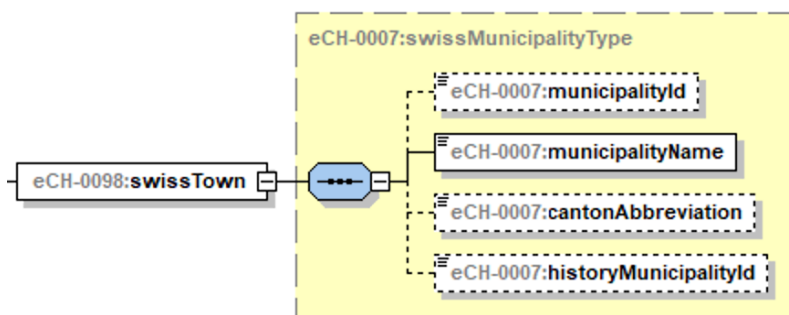
Figure 8: destinationType

##### 4.3.5.1 unknown - Inconnu

Inconnu, le lieu et l’adresse sont totalement inconnues (<unknown/>)

#### 4.3.5.2 swissTown – Lieu en Suisse

- Numéro OFS de la commune (facultatif)
- Nom officiel de la commune
- Abrévation du canton (facultatif)
- Numéro historisé (facultatif)



**Figure 9: swissTown (swissMunicipalityType)**

##### 4.3.5.2.1 municipalityId – Numéro OFS de la commune

Cf. municipalityIdType – eCH-0007

##### 4.3.5.2.2 municipalityName – Nom officiel de la commune

Cf. municipalityNameType – eCH-0007

##### 4.3.5.2.3 cantonAbbreviation – Abrévation du canton

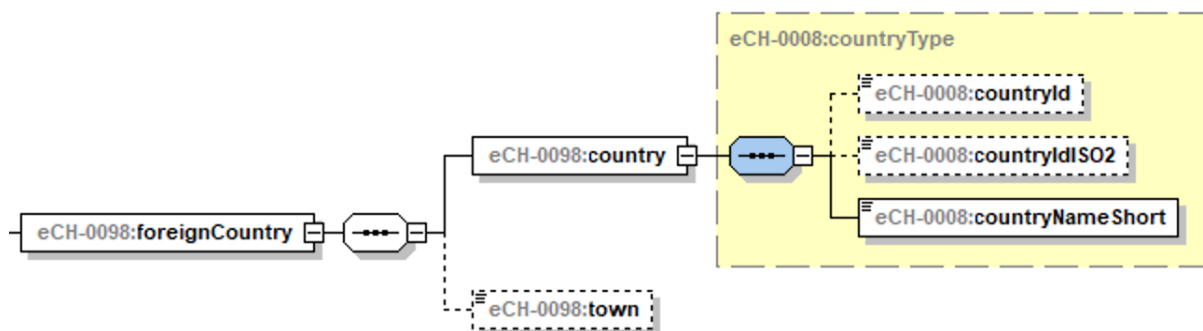
Cf. cantonAbbreviationType – eCH-0007

##### 4.3.5.2.4 historyMunicipalityId – Numéro historisé

Cf. historyMunicipalityIdType – eCH-0007

#### 4.3.5.3 foreignCountry – Lieu à l'étranger

- Pays
- Lieu (facultatif)



**Figure 10: foreignCountry**

4.3.5.3.1 country – Pays

Cf. countryType – eCH-0008

4.3.5.3.2 town – Lieu

Nom du lieu

4.3.5.4 mailAddress – Adresse postale

Une adresse postale peut être indiquée de façon facultative.

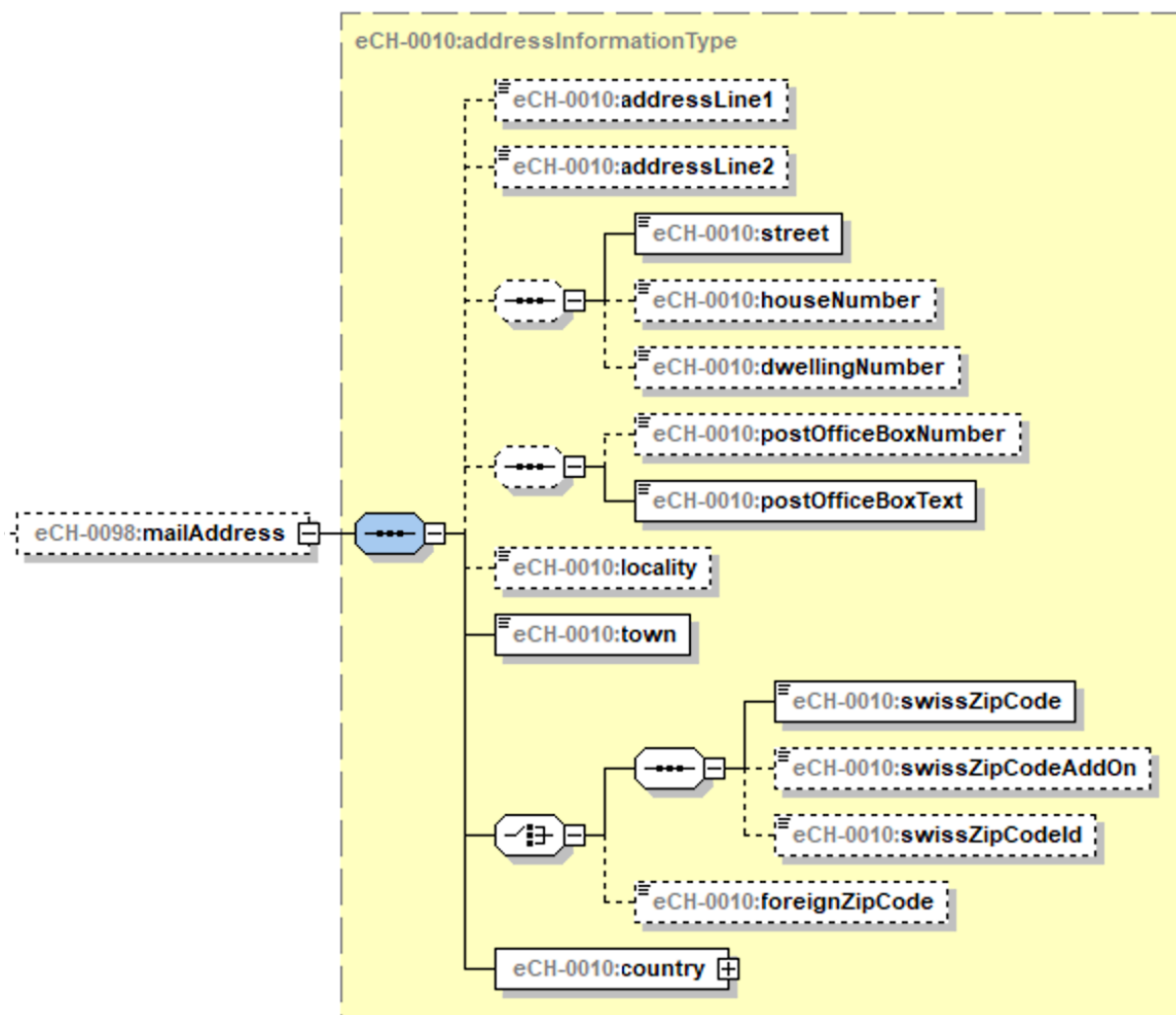


Figure 11: mailAddress (addressInformationType)

#### 4.3.5.4.1 mailAddress – Adresse postale

Cf. addressInformationType – eCH-0010

## 5 Compétences & mutations

Le groupe spécialisé eCH Annonces est compétent pour la mise à jour de la présente norme.

## 6 Sécurité

La définition des formats d'échange en soi ne soulève aucun problème relatif à la sécurité. Si des autorités souhaitent échanger électroniquement les données spécifiées dans le présent document, elles doivent s'assurer de la présence des fondements juridiques nécessaires. Lors d'un échange de données, la confidentialité et l'intégrité des données transmises doivent être garanties.

## 7 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

## 8 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association **eCH**, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

## Annexe A – Références & bibliographie

[eCH-0007]	eCH-0007 – Norme concernant les données <i>Commune</i> , Version 6.0
[eCH-0008]	eCH-0008 – Norme concernant les données <i>Etats</i> . Version 3.0
[eCH-0010]	eCH-0010 – Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques. Version 7.0
[eCH-0018]	eCH-0018: XML Best Practices, Version 1.0
[eCH-0046]	eCH-0046: Norme concernant les données <i>Contact</i> , Version 5.0
[eCH-0097]	eCH-0097: Norme concernant les données <i>Identification des entreprises</i> , Version 5.0
[ISO 639-1]	ISO (International Organization for Standardization). International Standards for Language Codes.
[UML]	Unified Modeling Language (UML). Version 1.5. Object Management Group.
[XSD]	XML Schema Part 1: Structures. W3C Recommendation 2. Mai 2001.  XML Schema Part 2: Datatypes. W3C Recommendation 2. Mai 2001.

## Annexe B – Collaboration & vérification

Koller Oliver, Office fédéral de la statistique

Müller Stefan, InformatikLeistungsZentrum Obwald et Nidwald

Stefan Schenkel, Office fédéral de la statistique

Stingelin Martin, Stingelin Informatik GmbH

## Annexe C – Abréviations

Aucune remarque

## Annexe D – Glossaire

Aucune remarque

## Annexe E – Modifications par rapport à la version 4.0

- RfC 2018-4 Chapitre 4.3.1 Texte adapté
- RfC 2018-3 Chapitre 2.1 Texte complété
- RfC 2018-10 eCH-0098: Marquage des adresses validées par la poste
- Imports des schémas dépendant mis à jour

## Annexe F – Dépendances

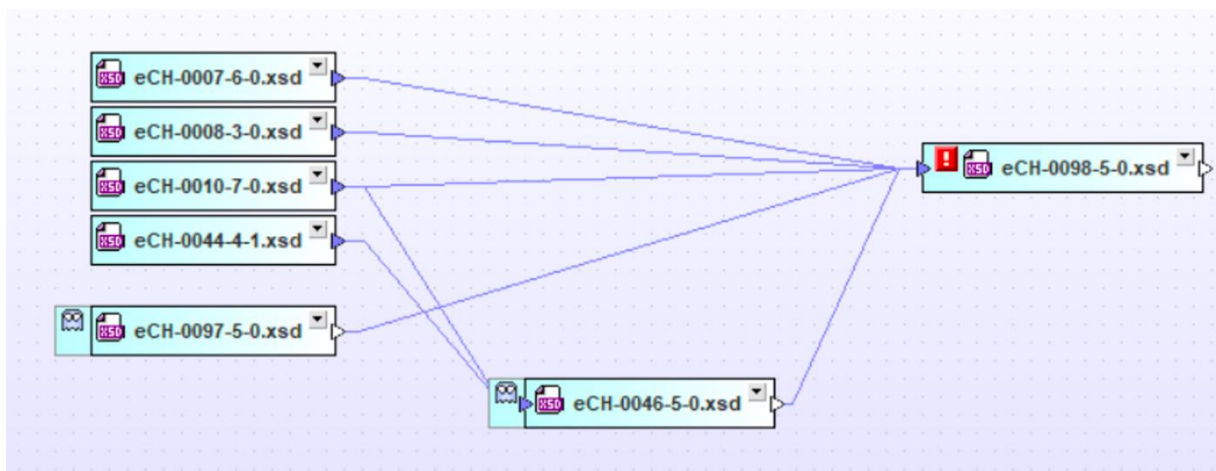


Figure 12: Dépendances